



CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 8 JUILLET 2019

Nombre de membres composant 33

le Conseil

Nombre de membres présents à 27  
la séance

Nombre de membres représentés 6  
Nombre de membres non 0  
représentés

Le lundi 08 juillet 2019 à 15h00 les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de Joinville-le-Pont se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal.

**ETAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Madame Chantal DURAND, Monsieur Rémi DECOUT, Monsieur Areski OUDJEBOUR, Madame Virginie TOLLARD, Monsieur Francis SELLAM, Madame Chantal ALLAIN, Madame Jeannine CHERY, Madame Jennie PETIT, Monsieur Jean-Marie PLATET, Madame Liliane REUSCHLEIN, Monsieur Boutaïeb KADDANI, Monsieur Alain BARUGEL, Madame Corinne FIORENTINO, Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Gilles COLRAT, Monsieur Maxime OUANOUNOU, Monsieur Stephan SILVESTRE, Madame Hélène DECOTIGNIE, Madame Amélie SELLAM, Madame Christelle FORTIN, Madame Isabelle SERIEIS, Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Michel LAVAL, Madame Chantal COLIN, Monsieur Olivier AUBRY

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS :**

Monsieur Olivier DOSNE donne procuration à Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, Monsieur Pierre MARCHADIER donne procuration à Monsieur Areski OUDJEBOUR, Monsieur Michel DESTOUCHES donne procuration à Madame Virginie TOLLARD, Madame Caroline RUIZ donne procuration à Madame Catherine MEUNIER, Monsieur Jean-François CLAIR donne procuration à Monsieur Pascal DE CAZENOVE, Monsieur Bernard DUVERT donne procuration à Madame Chantal COLIN

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Monsieur Stephan SILVESTRE

**PRÉSIDENT DE SÉANCE :** Monsieur Jean-Jacques GRESSIER

**DELIBERATION N° 14**

**BUDGET ANNEXE DU CINÉMA - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018**

**PREAMBULE - Monsieur Francis SELLAM, 6ème Adjoint au Maire délégué aux finances et au logement**

Mes chers collègues,

Vous venez d'approver le compte de gestion du budget annexe du cinéma pour l'exercice 2018 établi par le comptable public. Je vous propose maintenant d'adopter le projet de compte administratif du même exercice. Ce document comptable établi par l'ordonnateur constate les résultats de l'exercice budgétaire 2018 par rapport au budget primitif voté pour le même exercice et aux modifications de crédits délibérées dans les mêmes formes.

Après vérification de la concordance avec les écritures du comptable public, le compte administratif 2018 du budget annexe du cinéma présente les résultats suivants :

Réalisations 2018	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	113 723,98	113 723,98	0,00
Section d'investissement	4 850,56	66 298,68	61 448,12
Total	118 574,54	180 022,66	61 448,12

Il convient d'y ajouter les restes à réaliser 2018.

Restes à réaliser 2018	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
Section d'investissement	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00

Résultat global de clôture (réalisations + restes à réaliser)	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	113 723,98	113 723,98	0,00
Section d'investissement	4 850,56	66 298,68	61 448,12
Total	118 574,54	180 022,66	61 448,12

L'excédent global de clôture est de 61 448,12 €.

Les réalisations 2018 du budget annexe du Cinéma se décomposent ainsi :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement sont constituées et ont évolué de cette manière :

	2017			2018			CA 2017/CA 2018	
	BP	CA	TAUX DE REAL*	BP	CA	TAUX DE REAL*	VARIAT*	EVOLUT*
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	45 600,00	40 292,91	88,36%	45 600,00	38 497,98	84,43%	-1 794,93	-4,45%
012 CHARGES DE PERSONNEL	78 000,00	69 530,25	89,14%	76 000,00	69 023,00	90,82%	-507,25	-0,73%
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>	<b>123 600,00</b>	<b>109 823,16</b>	<b>88,85%</b>	<b>121 600,00</b>	<b>107 520,98</b>	<b>88,42%</b>	<b>-2 302,18</b>	<b>-2,10%</b>
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6 592,00	6 591,80	100,00%	6 203,00	6 203,00	100,00%	-388,80	-5,90%
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>	<b>6 592,00</b>	<b>6 591,80</b>	<b>100,00%</b>	<b>6 203,00</b>	<b>6 203,00</b>	<b>100,00%</b>	<b>-388,80</b>	<b>-5,90%</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>130 192,00</b>	<b>116 414,96</b>	<b>89,42%</b>	<b>127 803,00</b>	<b>113 723,98</b>	<b>88,98%</b>	<b>-2 690,98</b>	<b>-2,31%</b>

En 2018, les dépenses de fonctionnement se sont établies à 113 723,98 € en diminution de 2,31 % par rapport à l'an dernier, soit une diminution de 2 690,98 €.

D'une part, la mise en œuvre du cinéma numérique depuis 2014 permet de réaliser des économies substantielles sur les charges à caractère général (locations de films, autres fournitures nécessaires au fonctionnement du service, déplacements...).

En parallèle, les marges de manœuvre dégagées ont pu profiter à d'autres postes de dépenses dont la maintenance nécessaire pour entretenir le matériel de projection et la publicité (affiches sur les colonnes Morris et flyers). Depuis 2017, le Cinéma propose le paiement par carte bancaire des places et carnets. Ce développement des moyens de paiement a nécessité de recourir à un prestataire pour

louer le terminal de paiement.

Les quatre principaux postes de dépenses sont :

- locations mobilières (6135) : 21 725,66 € pour la location des films et la location du terminal bancaire (- 4 355,54 €)
- Impôts et taxes (637) : 6 100,73 € pour les redevances et taxes sur les entrées en salle, telles que SACEM, CNC... (- 71,46 €)
- maintenance (6156) : 5 268,43 € pour l'abonnement de ligne ADSL (permettant de recevoir les films dématérialisés) et la maintenance du logiciel de billetterie et du vidéo-projecteur (+ 1 556,74 €)
- affiches et flyers (6236) : 3 145,59 € pour les supports de promotion de la programmation (- 235,93 €).

D'autre part, les charges de personnel sont quasiment stables, grâce à une nouvelle organisation de l'équipe qui permet de proposer un haut niveau de service. Il s'agit du remboursement des frais de personnel au budget principal (69 023 €).

## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	BP	CA	TAUX DE REAL*	2017		2018		CA 2017/CA 2018	
				BP	CA	TAUX DE REAL*	VARIAT*	EVOLUT*	
70 PRODUITS DES SERVICES	45 000,00	40 688,16	90,42%	45 000,00	35 619,91	79,16%	-5 068,25	-12,46%	
74 DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	80 540,20	71 075,00	88,25%	81 347,44	76 648,51	94,22%	5 573,51	7,84%	
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>125 540,20</b>	<b>111 763,16</b>	<b>89,03%</b>	<b>126 347,44</b>	<b>112 268,42</b>	<b>88,86%</b>	<b>505,26</b>	<b>0,45%</b>	
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	3 196,24	3 196,24	100,00%	0,00	0,00	0,00%	-3 196,24	-100,00%	
042 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 455,56	1 455,56	100,00%	1 455,56	1 455,56	100,00%	0,00	0,00%	
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>	<b>4 651,80</b>	<b>4 651,80</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 455,56</b>	<b>1 455,56</b>	<b>100,00%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>130 192,00</b>	<b>116 414,96</b>	<b>89,42%</b>	<b>127 803,00</b>	<b>113 723,98</b>	<b>88,98%</b>	<b>-2 690,98</b>	<b>-2,31%</b>	

En 2018, les recettes de fonctionnement sont arrêtées à hauteur de 113 723,98 € et sont en diminution de 2,31 % par rapport à l'an dernier.

Cette baisse résulte d'une baisse des recettes issues de la vente des tickets de cinéma (-12,46 %). En effet, en 2018, 11 883 spectateurs ont assisté à une séance (- 24 % par rapport à 2017) et le cinéma a organisé moins de séances dans l'année (195, contre 242 en 2017) en raison, notamment, des travaux du belvédère et du guichet unique.

En contre partie, la subvention municipale versée par la Ville a été augmentée à l'issue de l'exécution comptable (+ 5 573,51 €). Cette subvention d'équilibre de 76 648,51 € permet d'équilibrer l'exécution de ce budget annexe.

## SECTION D'INVESTISSEMENT

### LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

	BP	CA	TAUX DE REAL*	2017		2018		CA 2017/CA 2018	
				BP	CA	TAUX DE REAL*	VARIAT*	EVOLUT*	
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	17 685,00	0,00	0,00	17 685,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00%
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 410,88	0,00	0,00	47 158,12	3 395,00	7,20%	3 395,00	0,00%	
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>60 095,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>64 843,12</b>	<b>3 395,00</b>	<b>5,24%</b>	<b>3 395,00</b>	<b>0,00%</b>	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTION	1 455,56	1 455,56	100,00%	1 455,56	1 455,56	100,00%	0,00	0,00	0,00%
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>1 455,56</b>	<b>1 455,56</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 455,56</b>	<b>1 455,56</b>	<b>100,00%</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>61 551,44</b>	<b>1 455,56</b>	<b>2,36%</b>	<b>66 298,68</b>	<b>4 850,66</b>	<b>7,32%</b>	<b>3 395,00</b>	<b>233,24%</b>	

En 2018, le Cinéma a acquis un nouveau système de billetterie pour un montant de 3 395 € hors taxes.

Le remboursement de l'avance pour travaux apportée par le CNC pour un montant de 17 685,00 € qui avait été prévu au budget n'a toujours pas été appelé par notre partenaire.

Enfin, lors du passage au cinéma numérique, le cinéma avait perçu une subvention d'investissement de la part du budget principal de la commune. Cette subvention fait l'objet d'une reprise d'amortissement durant 15 ans à hauteur de 1 455,56 € par an (chapitre 040 – Opération d'ordre de transfert entre sections).

## LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

	BP	CA	TAUX DE REAL*	2017		2018		CA 2017/CA 2018	
				BP	CA	TAUX DE REAL*	VARIAT*	EVOLUT*	
001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	54 959,44	54 959,44	100,00	60 095,68	60 095,68	100,00%	5 136,24	0,00%	
040 OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	6 592,00	6 591,80	100,00	6 203,00	6 203,00	100,00%	-388,80	0,00%	
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>61 551,44</b>	<b>61 551,24</b>	<b>100,00%</b>	<b>66 298,68</b>	<b>66 298,68</b>	<b>100,00%</b>	<b>-388,80</b>	<b>-0,63%</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>61 551,44</b>	<b>61 551,24</b>	<b>100,00%</b>	<b>66 298,68</b>	<b>66 298,68</b>	<b>100,00%</b>	<b>4 747,44</b>	<b>7,71%</b>	

Les recettes d'investissement résultant de l'exécution comptable sur l'année 2018 proviennent uniquement du solde d'exécution d'investissement reporté d'année en année (60 095,68 €) et de la dotation aux amortissements pour un montant de 6 203,00 €.

Suite à cette restitution détaillée de la réalisation comptable durant l'exercice 2018, je vous propose donc d'approuver les résultats constatés au compte administratif 2018 du budget annexe du cinéma et de confirmer l'affectation du résultat arrêté provisoirement.

Principaux textes réglementaires	- articles L2311-5 et R2311-13 du Code Général des Collectivités Territoriales - articles L1612-12, L2121-14 et L2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales - nomenclature comptable M14
Principaux documents de référence	- projet de compte administratif 2018 – budget annexe du cinéma

A reçu un avis favorable en Commission Finances, Solidarité et Sécurité du 17/06/2019

## LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré par :

Pour	31	Monsieur Jean-Jacques GRESSIER (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal DURAND (liste "joinville avec vous"), Monsieur Rémi DECOUT (liste "joinville avec vous"), Monsieur Areski OUDJEBOUR (liste "joinville avec vous"), Madame Virginie TOLLARD (liste "joinville avec vous"), Monsieur Francis SELLAM (liste "joinville avec vous"), Madame Chantal ALLAIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Pierre MARCHADIER (liste "joinville avec vous"), Monsieur Michel DESTOUCHES (liste "joinville avec vous"), Madame Jeannine CHERY (liste "joinville avec vous"), Madame Jennie PETIT (liste "joinville avec vous"), Monsieur Jean-Marie PLATET (liste "joinville avec vous"), Madame Liliane REUSCHLEIN (liste "joinville avec vous"), Monsieur Boutaïeb KADDANI (liste "joinville avec vous"), Monsieur Alain BARUGEL (liste "joinville avec vous"), Madame Corinne FIORENTINO (liste "joinville avec vous"), Madame Catherine MEUNIER (liste "joinville avec vous"), Monsieur Gilles COLRAT (liste "joinville avec vous"), Monsieur Maxime OUANOUNOU (liste "joinville avec vous"), Monsieur Stephan SILVESTRE (liste "joinville avec vous"), Madame Hélène DECOTIGNIE (liste "joinville avec vous"), Madame Amélie SELLAM (liste "joinville avec vous"), Madame Christelle FORTIN (liste "joinville avec vous"), Madame Caroline RUIZ (liste "joinville avec vous"), Madame Isabelle SERIEIS (liste "joinville avec vous"), Madame Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN (liste "unis pour joinville-le-pont"), Monsieur Jean-François CLAIR (liste "unis pour joinville-le-pont"), Monsieur Pascal DE CAZENOYE (liste "unis pour joinville-le-pont"), Madame Chantal COLIN (liste "vivre joinville ensemble"), Monsieur Bernard DUVERT (liste "vivre joinville ensemble"), Monsieur Olivier AUBRY (liste "vivre joinville ensemble")
Abstention	1	Monsieur Michel LAVAL (Non inscrit)

**Article 1<sup>er</sup>** : Approuve le compte administratif pour l'exercice 2018 du budget annexe du cinéma, lequel peut se résumer de la manière suivante :

Section de fonctionnement	
Résultat de l'exercice	0,00 €
Résultat antérieurement reporté en section de fonctionnement	0,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	0,00 €
Section d'investissement	
Résultat de l'exercice	1 352,44 €
Résultat antérieurement reporté en section d'investissement	60 095,68 €
Résultat de clôture de l'exercice 2018	61 448,12 €

**Article 2** : Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

**Article 3** : Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquels peuvent se résumer de la manière suivante :

Restes à réaliser 2018	Dépenses	Recettes	Solde
Section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00
Section d'investissement	0,00	0,00	0,00
Total	0,00	0,00	0,00

**Article 4** : Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

**Article 5 :** Conformément à l'article L.2311-5 du Code général des collectivités territoriales, et compte tenu de l'absence de besoin de financement de la section d'investissement (réalisations majorées du solde des restes à réaliser), confirme l'affectation suivante :

- Résultat de fonctionnement (compte 002) 0,00 €

Je soussigné, Jean-Jacques GRESSIER, Adjoint au Maire, certifie le caractère exécutoire de la présente délibération qui a été publié le : 12/07/2019

Télétransmis transmis au contrôle de légalité le : 09/07/2019

A Joinville-le-Pont le 12 JUIL. 2019

